



France Ô / réseau Outremer

France Télévisions invente le journaliste-pion

C'est la nouveauté de l'été à Malakoff : le journaliste transférable sans son accord. Un simple pion, que l'on déplace au gré des envies et des besoins. Une première ! La journaliste en question affectée au web de France Ô, réseau Outremer, vient d'être informée, à une semaine de son départ pour les Jeux Olympiques de Rio, qu'elle devra travailler, une fois sur place, pour une autre rédaction que sa rédaction d'origine. Une nouvelle apprise par l'envoi d'un simple mail de la part du directeur de la rédaction numérique des sports, avec la bénédiction du directeur de France Ô / réseau Outremer.

Oublié, le travail effectué depuis des mois auprès de sportifs ultramarins, oubliés aussi les besoins de la rédaction des sites internet des premières. Place à la priorité du moment : le Facebook live de la rédaction numérique des sports du siège de France Télévisions. L'un des arguments avancé est l'important accord signé entre France Télévisions et Facebook. Un accord de quel type ? Qui livre nos contenus au géant américain ? Qui bafoue notre droit moral et nos droits d'auteurs ? La belle affaire !!

Reste que ce prêt de journaliste est plutôt un don car il se fait sur le budget de France Ô / Réseau Outremer. Budget très sollicité depuis quelques temps avec des détachements de journalistes dans des stations des premières, qui peuvent aller jusqu'à 9 mois. Seulement jusqu'ici le collaborateur donnait son accord et était parfois demandeur

Mais les choses sont-elles en train de changer ? Assiste-t-on à une mutation de journaliste-pion au sein de la rédaction de Malakoff ?

Quel avenir pour cette rédaction qui a, à ce jour, une vision de ce qu'elle doit fournir limitée au 31 décembre ?

Les craintes sont réelles, surtout quand en CCE, en l'absence du directeur du réseau des premières et de France Ô, personne n'a pu développer une phrase contenue dans le contrat d'objectif et de moyen : « Les équipes présentes à Malakoff ... /... seront pleinement orientées vers la coordination du réseau, et le soutien aux équipes locales ». De quoi parle-t-on, quand on écrit le soutien aux équipes locales ? De mobilité forcée, voulue ?

Malakoff semble donc aujourd'hui ne plus être une rédaction de plein exercice !!

Le SNJ exige qu'aucun transfert même ponctuel de salarié ne soit effectué sans l'accord préalable dudit salarié. Par ailleurs le SNJ demande à la direction de s'expliquer sur l'avenir du site web de la 1ere.fr.

Paris, le 26 juillet 2016

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)